



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 avril 2011

**28 avril 2011 Journée Mondiale de la sécurité et de la santé au travail :  
« Le système de gestion de la sécurité et de la santé au travail »**

### **L'INRS et le BIT allient leurs efforts pour la prévention des risques professionnels**

Comme chaque année le Bureau International du Travail organise le 28 avril la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, qui a pour thème en 2011 le système de gestion de la sécurité et de la santé au travail (SGSST). A cette occasion, **le BIT, secrétariat de l'OIT, publie un rapport intitulé « Système de gestion de la SST : un outil pour une amélioration continue »**. Au cours des dix dernières années, l'approche systémique de la gestion de la SST a fait de nombreux adeptes et a été introduite dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, qui l'intègrent à leurs programmes nationaux et s'en servent comme vecteur de promotion stratégique du développement de la SST dans les organisations. Le rapport souligne que, pour garantir le succès de l'application du SGSST, il convient de s'assurer de l'engagement de la direction et de la participation des travailleurs dans une mise en œuvre conjointe.

De son côté, dans le cadre de cette journée et avec pour objectif l'implication des décideurs français, **l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) organise, en collaboration avec le Bureau de l'OIT pour la France, un événement intitulé « Management de la santé et de la sécurité au travail et responsabilité sociale : enjeux et bonnes pratiques »**. Cette rencontre permettra de partager et de faire connaître les bonnes pratiques engagées dans les entreprises et les organisations et de débattre des enjeux du management de la santé et de la sécurité au travail pour l'avenir. En effet, les questions de la santé au travail sont au cœur de l'actualité politique, sociale et médiatique : la loi sur les retraites avec la notion de pénibilité, la prise en charge de la dépendance, la réforme de la médecine du travail, la loi de financement de la sécurité sociale, etc. Autant de thèmes pour lesquels les acteurs publics comme privés ont la responsabilité de s'informer et d'agir.

#### **Contacts presse :**

Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – [damien.larroque@inrs.fr](mailto:damien.larroque@inrs.fr)

Frédéric REY – 06 20 58 48 79 – [paris@ilo.org](mailto:paris@ilo.org)

#### **A propos de l'Organisation internationale du travail (OIT) :** [www.ilo.org/paris](http://www.ilo.org/paris)

L'Organisation internationale du Travail est l'organisme chargé au niveau mondial d'élaborer et de superviser les normes internationales du travail. C'est la seule agence des Nations Unies dotée d'une structure tripartite qui rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, pour élaborer ensemble des politiques et des programmes et promouvoir le travail décent pour tous. Cette spécificité confère à l'OIT un avantage pour intégrer les connaissances du « terrain » sur le travail et l'emploi.

#### **A propos de l'INRS :** [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 et administrée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 650 personnes sur 2 centres : à Paris (220 personnes) et en Lorraine (430 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Savoir, informer, former et accompagner.